

République Française	Extrait du registre des délibérations Communauté de Communes VAL MARNAYSIEN	Délibération n°2024/85
Département HAUTE-SAONE		Séance du 16 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 58
Nombre de membres présents : 38
Nombre de membres votants : 42
Nombre de membres absents : 20
Date de la convocation : 9 décembre 2024
Date de l'affichage : 20 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 20h30 les membres du conseil de communauté du Val Marnaysien, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de MERCEY-LE-GRAND.

Absents excusés :

RENAUDOT Claude, CUSSEY Michel, BALLOT Noël, BRAICHOTTE Jean-Pierre, MIGNEROT Vincent, LACOUR Marie-Claire, GROSJEAN Sandrine, MERCIER Mélanie, MARCHAL François
M. JACQUOT Didier pouvoir à M. HENRIET Christophe
M. COTTIN Antoine pouvoir à M. DARDELIN Martial
M. MEYER Daniel pouvoir à M. BRUCKERT Jean-Pierre
Mme COQUARD Patricia pouvoir à Mme CUINET Catherine
M. LANDEAU Emmanuel remplacé par sa suppléante Mme STRAUB Marie-Thérèse
M. THEUREL Alain remplacé par sa suppléante Mme JULIEN Valérie
M. PETIGNY Maxime remplacé par son suppléant M. DENIZOT Patrick
M. REIGNEY Frédéric remplacé par son suppléant M. GENDREAU Dominique

Absents :

PELOT Alain, STIRNEMANN Claude, GAUGRY Michel, BALLOT Vincent, RONDOT Jérémy, DOUBEY Boris, ABISSE Jean-François.

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Patrick

Objet : Budget annexe Ordures Ménagères 2024 - Décision Modificative n°3

Le vice-président en charge des finances explique qu'il n'a pas été prévu suffisamment de crédits pour le paiement des travaux de la recyclerie. Le marché se termine et le chantier est en cours de réception.

Les demandes d'acomptes de subventions ont été faites et sont en cours.

Il y a lieu de régulariser les écritures comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1841 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	66 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	66 000.00 €
D-2031 : Frais d'études	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313 : Constructions	0.00 €	67 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	67 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 000.00 €	67 000.00 €	0.00 €	66 000.00 €
Total Général		66 000.00 €		66 000.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil de communauté :

DÉCIDE, à l'unanimité des membres votants :

- ✓ De voter pour l'exercice 2024, dans le cadre du budget annexe Ordures Ménagères, les régularisations énoncées ci-dessus.
- ✓ D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile afférant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le 20 décembre 2024

Le Président
MALESIEUX Thierry
 Communauté de Communes
 du Val Marnaysien
 70150 MARNAY



République Française	Extrait du registre des délibérations Communauté de Communes VAL MARNAYSIEN	Délibération n°2024/86
Département HAUTE-SAONE		Séance du 16 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 58
Nombre de membres présents : 38
Nombre de membres votants : 42
Nombre de membres absents : 20
Date de la convocation : 9 décembre 2024
Date de l'affichage : 17 janvier 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 20h30 les membres du conseil de communauté du Val Marnaysien, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de MERCEY-LE-GRAND.

Absents excusés :

RENAUDOT Claude, CUSSEY Michel, BALLOT Noël, BRAICHOTTE Jean-Pierre, MIGNEROT Vincent, LACOUR Marie-Claire, GROSJEAN Sandrine, MERCIER Mélanie, MARCHAL François
M. JACQUOT Didier pouvoir à M. HENRIET Christophe
M. COTTIN Antoine pouvoir à M. DARDELIN Martial
M. MEYER Daniel pouvoir à M. BRUCKERT Jean-Pierre
Mme COQUARD Patricia pouvoir à Mme CUINET Catherine
M. LANDEAU Emmanuel remplacé par sa suppléante Mme STRAUB Marie-Thérèse
M. THEUREL Alain remplacé par sa suppléante Mme JULIEN Valérie
M. PETIGNY Maxime remplacé par son suppléant M. DENIZOT Patrick
M. REIGNEY Frédéric remplacé par son suppléant M. GENDREAU Dominique

Absents :

PELOT Alain, STIRNEMANN Claude, GAUGRY Michel, BALLOT Vincent, RONDOT Jérémy, DOUBEY Boris, ABISSE Jean-François.

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Patrick

Objet : Autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif 2025 dans le cadre du budget annexe : ordures ménagères

Il y a lieu de réaliser le plus rapidement possible, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2025, les dépenses suivantes : Achat de matériel divers et constructions.

L'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales permet à l'exécutif de l'EPCI jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril (en l'absence d'adoption du budget avant cette date), sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le montant total des dépenses prévisionnelles d'investissement du budget de l'exercice 2024 (hors remboursement du capital des emprunts) s'élève à 670 612,34 € moins les RAR 2024 pour 75 800 €. Le montant maximum de l'autorisation budgétaire correspondante pour le présent exercice serait donc de 165 203,09 € (25 % du montant précité).

Il est proposé au conseil communautaire de donner une autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif 2025 pour un montant total de 165 200,00 € (voir détail ci-dessous) dans le cadre du budget ordures ménagères.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif lors de son adoption.

DEPENSES PREVISIBLES		
Compte-fonction	Nature	Montant en euros
2188	Autres	8 700
2313	Constructions	156 500
	Total	165 200

Après avoir délibéré, le Conseil de communauté :

DÉCIDE, à l'unanimité des membres votants :

- D'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses urgentes indiquées ci-dessus, pour un montant total de 167 400 € (voir détail ci-dessus) dans le cadre du budget Annexe Ordures Ménagères.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le 17 janvier 2025

Le Président

MALESIEUX Thierry





République Française	Extrait du registre des délibérations Communauté de Communes VAL MARNAYSIEN	Délibération n°2024/87
Département HAUTE-SAONE		Séance du 16 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 58
Nombre de membres présents : 38
Nombre de membres votants : 42
Nombre de membres absents : 20
Date de la convocation : 9 décembre 2024
Date de l'affichage : 17 janvier 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 20h30 les membres du conseil de communauté du Val Marnaysien, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de MERCEY-LE-GRAND.

Absents excusés :

RENAUDOT Claude, CUSSEY Michel, BALLOT Noël, BRAICHOTTE Jean-Pierre, MIGNEROT Vincent, LACOUR Marie-Claire, GROSJEAN Sandrine, MERCIER Mélanie, MARCHAL François
M. JACQUOT Didier pouvoir à M. HENRIET Christophe
M. COTTIN Antoine pouvoir à M. DARDELIN Martial
M. MEYER Daniel pouvoir à M. BRUCKERT Jean-Pierre
Mme COQUARD Patricia pouvoir à Mme CUINET Catherine
M. LANDEAU Emmanuel remplacé par sa suppléante Mme STRAUB Marie-Thérèse
M. THEUREL Alain remplacé par sa suppléante Mme JULIEN Valérie
M. PETIGNY Maxime remplacé par son suppléant M. DENIZOT Patrick
M. REIGNEY Frédéric remplacé par son suppléant M. GENDREAU Dominique

Absents :

PELOT Alain, STIRNEMANN Claude, GAUGRY Michel, BALLOT Vincent, RONDOT Jérémy, DOUBEY Boris, ABISSE Jean-François.

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Patrick

Objet : Autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif 2025 dans le cadre du budget principal

Il y a lieu de réaliser le plus rapidement possible, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2025, les dépenses suivantes :

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours

L'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales permet à l'exécutif de la collectivité jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril (en l'absence d'adoption du budget avant cette date), sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le montant total des dépenses prévisionnelles d'investissement du budget de l'exercice 2024 (hors remboursement du capital des emprunts) s'élève à 1 393 294,25 € moins les RAR pour 157 500 €. Le montant maximum de l'autorisation budgétaire correspondante pour le présent exercice serait donc de 308 948,56 € (25 % du montant précité).

Il est proposé au conseil communautaire de donner une autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif 2025 dans le cadre du budget principal pour un montant total de 308 395 € (voir détail ci-dessous) dans le cadre du budget principal. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif lors de son adoption.

DEPENSES PREVISIBLES		
Compte-fonction	Nature	Montant en euros
2031-020	Frais d'études	6 950
2033-020	Frais d'insertion	370
2041412-020	Communes du GFP - Bâtiments et installations	5 000
2041582-61	Autres groupements - Bâtiments et installations	5 250
20422-633	Privé - Bâtiments et installations	10 000
20422-61	Privé - Bâtiments et installations	3 750
2115-61	Terrains bâtis	20 000
21312-213	Construction bâtiments scolaires	3 000
21318-321	Construction autres bâtiments publics	30 000
21318-020	Construction autres bâtiments publics	3 270
21351-213	Installation générales, agencements, aménagements des constructions	6 000
2138-4238	Autres constructions	7 450
21838-020	Autre Matériel informatique	1 770
21841-213	Matériel de bureau et Mobilier scolaire	3 000
21848-020	Autre Matériel de bureau et Mobilier	3 750
2188-281	Autres immob. corporelles	1 200
2188-4221	Autres immob. corporelles	600
2188-020	Autres immob. corporelles	2 500
2188-020	Autres immob. corporelles	160 900
2188-321	Autres immob. corporelles	250
2313-211	Constructions (en cours)	5 000
2314-633	Constructions sur sol d'autrui (en cours)	28 380
	Total	308 390

Après avoir délibéré, le Conseil de communauté :

DÉCIDE, l'unanimité, des membres votants :

- D'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses urgentes selon le tableau de répartition indiqué ci-dessus, pour un montant total de 308 390 € dans le cadre du budget principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le 17 janvier 2025,

Le Président

MALESIEUX Thierry

République Française	Extrait du registre des délibérations Communauté de Communes VAL MARNAYSIEN	Délibération n°2024/88
Département HAUTE-SAONE		Séance du 16 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 58
Nombre de membres présents : 38
Nombre de membres votants : 42
Nombre de membres absents : 20
Date de la convocation : 9 décembre 2024
Date de l'affichage : 20 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 20h30 les membres du conseil de communauté du Val Marnaysien, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de MERCEY-LE-GRAND.

Absents excusés :

RENAUDOT Claude, CUSSEY Michel, BALLOT Noël, BRAICHOTTE Jean-Pierre, MIGNEROT Vincent, LACOUR Marie-Claire, GROSJEAN Sandrine, MERCIER Mélanie, MARCHAL François
M. JACQUOT Didier pouvoir à M. HENRIET Christophe
M. COTTIN Antoine pouvoir à M. DARDELIN Martial
M. MEYER Daniel pouvoir à M. BRUCKERT Jean-Pierre
Mme COQUARD Patricia pouvoir à Mme CUINET Catherine
M. LANDEAU Emmanuel remplacé par sa suppléante Mme STRAUB Marie-Thérèse
M. THEUREL Alain remplacé par sa suppléante Mme JULIEN Valérie
M. PETIGNY Maxime remplacé par son suppléant M. DENIZOT Patrick
M. REIGNEY Frédéric remplacé par son suppléant M. GENDREAU Dominique

Absents :

PELOT Alain, STIRNEMANN Claude, GAUGRY Michel, BALLOT Vincent, RONDOT Jérémy, DOUBEY Boris, ABISSE Jean-François.

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Patrick

Objet : Modification du règlement d'aides aux manifestations des associations

La Vice-présidente en charge du tourisme, de la culture et des associations indique que la commission Tourisme et Culture s'est réunie le 14 novembre dernier. Une révision du règlement des subventions aux associations a été validée, portant sur les critères suivants :

- Une diminution de la subvention maximale attribuée par association, passant ainsi de 1.000 € à 800 €,
- L'abandon de la contrainte de recherche de parrainage extérieur pour pouvoir bénéficier de l'aide de la CCVM.

La Vice-présidente propose au conseil communautaire :

- De valider ces propositions de révision du règlement des subventions aux associations.

Après avoir délibéré, le Conseil de communauté :

DÉCIDE, à l'unanimité, des membres votants :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le 20 décembre 2024,

Le Président

MALESIEUX Thierry

**Communauté de Communes
du Val Marnaysien**

70150 MARNAY

République Française	Extrait du registre des délibérations Communauté de Communes VAL MARNAYSIEN	Délibération n°2024/89
Département HAUTE-SAONE		Séance du 16 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 58
Nombre de membres présents : 38
Nombre de membres votants : 42
Nombre de membres absents : 20
Date de la convocation : 9 décembre 2024
Date de l'affichage : 20 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 20h30 les membres du conseil de communauté du Val Marnaysien, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de MERCEY-LE-GRAND.

Absents excusés :

RENAUDOT Claude, CUSSEY Michel, BALLOT Noël, BRAICHOTTE Jean-Pierre, MIGNEROT Vincent, LACOUR Marie-Claire, GROSJEAN Sandrine, MERCIER Mélanie, MARCHAL François
M. JACQUOT Didier pouvoir à M. HENRIET Christophe
M. COTTIN Antoine pouvoir à M. DARDELIN Martial
M. MEYER Daniel pouvoir à M. BRUCKERT Jean-Pierre
Mme COQUARD Patricia pouvoir à Mme CUINET Catherine
M. LANDEAU Emmanuel remplacé par sa suppléante Mme STRAUB Marie-Thérèse
M. THEUREL Alain remplacé par sa suppléante Mme JULIEN Valérie
M. PETIGNY Maxime remplacé par son suppléant M. DENIZOT Patrick
M. REIGNEY Frédéric remplacé par son suppléant M. GENDREAU Dominique

Absents :

PELOT Alain, STIRNEMANN Claude, GAUGRY Michel, BALLOT Vincent, RONDOT Jérémy, DOUBEY Boris, ABISSE Jean-François.

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Patrick

Objet : Attribution des aides CCVM « P'tit Pass Culturel »

Le président rappelle que par une délibération du 30 mai 2022, la CCVM a mis en place une aide financière destinée à encourager la pratique d'activités artistiques et culturelles chez les enfants du territoire : le P'tit Pass Culturel. Pouvant aller jusqu'à 50 € (délibération 2024/62 du 8 juillet 2024), cette aide accessible dès 5 ans et jusqu'à 15 ans permet de rembourser une partie des frais d'inscriptions à l'activité pratiquée.

Au dernier conseil communautaire du 18 novembre 2024, 107 aides ont été attribuées pour un montant total de 5 130 €.

Au 12 décembre 2024, 47 nouveaux dossiers ont été reçus en provenance de 20 communes de la CCVM. Parmi ces dossiers, 43 dossiers sont recevables et seront soumis au vote lors du conseil du 16 décembre pour un total de 2 090€. 3 dossiers sont en attente en raison de pièces manquantes.

Ci-dessous tableau récapitulatif des dossiers éligibles à l'attribution de l'aide :

N° dossier	Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	Age	Activité pratiquée	Commune de résidence	Nom et Prénom du demandeur	Part. CCVM
139	DAVID	ROMANE	7	Danse	Avrigny-Virey	MARANDET Isabelle	50
140	DAVID	Lou	10	Danse	Avrigny-Virey	MARANDET Isabelle	50
141	JACQUINOT	Léontine	5	Zumba kids	Beaumotte-lès-Pin	BARRY Mauriane	50
142	DUCLOS	Charlie	11	Piano	Berthelange	LALLEMAND Maryline	50
143	DUCLOS	Axel	8	Piano	Berthelange	LALLEMAND Maryline	50
144	DUBOIS	Eliot	6	Guitare	Burgille	DUBOIS Leslie-Anne	50
145	NANN	Prisca	15	Danse	Burgille	PERNIN Lise	50
146	CREVOISIER	Elina	14	Hip Hop	Chambornay-lès-Pin	NAMANI Murielle	50
147	VAILLET	Romane	8	Zumba	Chambornay-lès-Pin	VAN LABEKE Marie Clémence	50
148	JARROT	Elsa	9	Danse	Chancey	JARROT Marie Laure	50
149	VILMOT	Inès	14	Danse	Chenevrey	VILMOT Marlène	50
150	QUEROL	Léo	13	Piano	Chevigney-sur-l'Ognon	GAY Caroline	50
151	DA SILVA VIEIRA REGAD	Mya	9	Danse	Chevigney-sur-l'Ognon	REGAD Sonia	50
152	CHANTEAU	Léonore	9	Flûte traversière	Cult	CHANTEAU Elisabeth	50
153	CHANTEAU	Louison	11	Flûte traversière	Cult	CHANTEAU Elisabeth	50
154	LAURENCOT	Emma	10	Street dance	Cult	LAURENCOT Laura	50
155	PETETIN	Margot	6	Danse	Cult	PETETIN Maëlle	50
156	CARRY	Enora	12	Dessin/ Peinture	Emagny	CARRY Marina	50
157	LANZ MOREAU	Aitana	6	Zumba Kids	Emagny	LANZ Jessica	50
158	ROLAND	Anna	5	Zumba Kids	Emagny	JOLIOT Marion	50
159	HUOT	Anaïs	15	Dessin	Emagny	HUOT Aimé	50

160	HUOT	Alice	11	Dessin	Emagny	HUOT Aimé	50
161	BRESSIEUX	Romane	11	Hip Hop	Gézier et Fontenelay	BRESSIEUX Cédric	50
162	LAMBERT	Inès		Expression corporelle et musicale	Jallerange	VIEY LAMBERT	40
163	LAMBERT	Lola		Expression corporelle et musicale	Jallerange	VIEY LAMBERT	40
164	LOPES DOS SANTOS	Mathéo	12	Piano	Marnay	DOS SANTOS Joaquim	50
165	LOPES DOS SANTOS	Léandro	8	Piano	Marnay	DOS SANTOS Joaquim	50
166	MARTINEZ CASTRO	Canelle	15	Hip Hop	Marnay	MARTINEZ GUILLAUME Emilie	50
167	CARNEIRO ALVES	Diana	5	Danse	Mercey-Le-Grand	DA EIRA CARNEIRO Emilie	40
168	GENTELET	Allyne	5	Multi activité / cirque	Mercey-Le-Grand	GENTELET Maud	50
169	GENTELET	Margaux	15	Multi activité / cirque	Mercey-Le-Grand	GENTELET Maud	50
170	KISRANI	Rose	9	Danse	Mercey-Le-Grand	KISRANI Amandine	40
171	DUPREZ	Léna	6	Danse	Mercey-Le-Grand	DUPREZ Julien	50
172	LETONDAL	Augustine	10	Danse	Recologne	LETONDAL Annabelle	40
173	MIGEON	Jeanne	8	Clarinette	Recologne	MIGEON Cécile et Jérôme	50
174	MIGEON	Emma	6	Danse	Recologne	MIGEON Cécile et Jérôme	50
175	GRILLE	Lucas	11	Théâtre improvisation	Recologne	CAVICCHI Sephaora	50
176	BEY VANDEPUT	Erine	11	Théâtre improvisation	Sauvagney	BEY Emilie	50
177	NOEL	Capucine	10	Piano	Sornay	MUSUMECI Elodie	50
178	NOEL	Romane	9	Batterie	Sornay	MUSUMECI Elodie	50
179	LEGAGNEUX	Léonie	12	Danse	Sornay	LAGAGNEUX Karine	50
180	MAILLARD	Jade	7	Expression corporelle et musicale	Villers Buzon	MAILLARD Jean-François	40
181	MERLET	Olivia	9	Hip Hop	Vregille	MERLET Jean-Guy	50

Après avoir délibéré, le Conseil de communauté :

DÉCIDE, l'unanimité des membres votants :

- D'attribuer les aides CCVM « P'tit Pass Culturel » suivant le tableau détaillé ci-dessus,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le 20 décembre 2024

Le Président

MALESIEUX Thierry

**Communauté de Communes
du Val Marnaysien
70150 MARNAY**

République Française	Extrait du registre des délibérations Communauté de Communes VAL MARNAYSIEN	Délibération n°2024/90
Département HAUTE-SAONE		Séance du 16 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 58
Nombre de membres présents : 38
Nombre de membres votants : 42
Nombre de membres absents : 20
Date de la convocation : 9 décembre 2024
Date de l'affichage : 20 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 20h30 les membres du conseil de communauté du Val Marnaysien, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de MERCEY-LE-GRAND.

Absents excusés :

RENAUDOT Claude, CUSSEY Michel, BALLOT Noël, BRAICHOTTE Jean-Pierre, MIGNEROT Vincent, LACOUR Marie-Claire, GROSJEAN Sandrine, MERCIER Mélanie, MARCHAL François
M. JACQUOT Didier pouvoir à M. HENRIET Christophe
M. COTTIN Antoine pouvoir à M. DARDELIN Martial
M. MEYER Daniel pouvoir à M. BRUCKERT Jean-Pierre
Mme COQUARD Patricia pouvoir à Mme CUINET Catherine
M. LANDEAU Emmanuel remplacé par sa suppléante Mme STRAUB Marie-Thérèse
M. THEUREL Alain remplacé par sa suppléante Mme JULIEN Valérie
M. PETIGNY Maxime remplacé par son suppléant M. DENIZOT Patrick
M. REIGNEY Frédéric remplacé par son suppléant M. GENDREAU Dominique

Absents :

PELOT Alain, STIRNEMANN Claude, GAUGRY Michel, BALLOT Vincent, RONDOT Jérémy, DOUBEY Boris, ABISSE Jean-François.

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Patrick

Objet : Désaffectation des locaux de l'école de Lavernay

La réorganisation de la carte scolaire de la Communauté de Communes du Val Marnaysien a rendu certaines salles du bâtiment d'école sur la commune de Lavernay (25) inutilisées.

La commune, dans le cadre de ses aménagements liés à la mairie et en particulier concernant son accessibilité, souhaite aujourd'hui pouvoir utiliser une partie du bâtiment pour accueillir les locaux de la mairie (secrétariat et salle de réunion).

Suite à la sollicitation auprès du Préfet de Haute-Saône, celui-ci a saisi l'Inspecteur d'Académie qui a émis un avis favorable à la désaffectation des locaux de l'ancienne école. Le Préfet du Doubs, sollicité par courrier du 22 octobre 2024, a également émis un avis favorable.

Le Préfet invite donc la Communauté de Communes à se prononcer sur la désaffectation des locaux, au regard des différents avis favorables rendus.

Après avoir délibéré, le Conseil de communauté :

DÉCIDE, l'unanimité des membres votants :

- De prononcer la désaffectation des locaux de l'école de Lavernay au regard de l'avis favorable des services de l'État,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le 20 décembre 2024

Le Président

MALESIEUX Thierry

Communauté de Communes

du Val Marnaysien

70150 MARNAY